

LE SACREMENT DE BAPTÊME

de votre enfant sur la Paroisse **SAINTE-MARIE**



Nous vous invitons à contacter pour **inscrire** votre enfant, ou pour toutes autres questions, les membres de l'équipe de préparation :

NOMS	PRÉNOMS	TÉLÉPHONE	ÉMAIL
DAUMAS	Anne-Marie	06.19.53.31.31	amdaumas@hotmail.com
NAPPEZ	Pierre et Ana	07.49.72.57.72	ana.nappez@wanadoo.fr
TROS	Daniel	05.63.74.25.48	daniel.tros14@gmail.com

MERCI DE PRENDRE DATE 3 MOIS AVANT LE BAPTÊME

Secrétariat Paroissial : 1, avenue de Castres - 81540 - SORÈZE

Tél. : 05 63 74 10 70

Email : de-soreze.paroisse@orange.fr

Site : <https://www.paroissesaintemarie.fr>

Permanences : Du mardi au vendredi - de 9h30 à 12h00

LE SACREMENT DE BAPTÊME

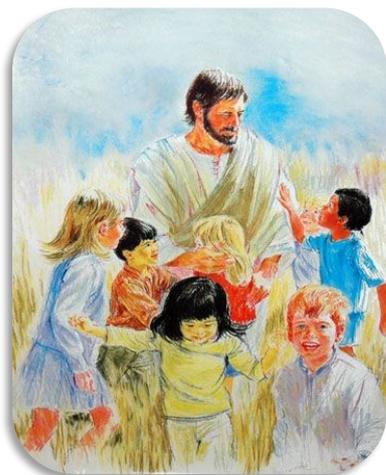
Un évènement heureux qui se prépare

Pour cette préparation au baptême de votre enfant, vous êtes conviés à 4 rencontres avec au moins 2 membres de l'équipe de préparation au baptême :

- **La 1^{ère} rencontre** : aura lieu chez vous pour un temps de mise en route vers le sacrement.
- **Les 2^{ème} et 3^{ème} rencontres** : seront vécues avec d'autres parents de la paroisse, au centre paroissial de Sorèze, 3 avenue de Castres, en soirée, de 20h30 à 22h00.
- **La 4^{ème} rencontre** : en présence du prêtre ; elle vous donnera l'opportunité de mieux comprendre le sens du baptême.

La participation des 2 parents à ces différentes rencontres est importante ; celle du parrain et de la marraine est également obligatoire à au moins une des réunions 2, 3 et 4.

NB : La période des baptêmes s'étend du dimanche de Pâques à la fin du mois de septembre, selon le calendrier fixé par la paroisse. Pour les autres dates en automne, voir avec le curé.



Jésus dit aux disciples :

*« Laissez les enfants venir à moi,
ne les empêchez pas.*

Le royaume de Dieu est à ceux qui sont comme eux. »

*Il les embrassait et les bénissait en leur imposant
les mains.*

Marc 10, 13-16

Aspects pratiques

L'Église ne vit pas de subvention mais des dons des fidèles qui sont sa seule ressource.

Le diocèse d'Albi a fixé la fourchette de l'honoraire d'un baptême entre 100€ et 200€.

Vers la fin de la célébration, une quête est organisée ; elle est destinée à la vie matérielle de l'Église.

Musique : Les chants choisis pour la célébration sont issus du livret de chants du baptême

Liste des documents à nous fournir :

1. L'acte de naissance de l'enfant

(Original à demander à la mairie. Pas de photocopie du livret de famille.)

2. Certificats de baptême du parrain et de la marraine

(Documents originaux obligatoire à demander au secrétariat de la paroisse du lieu de baptême.)

3. Fiche de renseignements à remplir

(Formulaire à se procurer au secrétariat paroissial.)

4. Autorisation du curé du lieu de résidence des parents

(Si le lieu de résidence se trouve hors du secteur paroissial.)

5. Le livret de famille catholique pour les parents qui ont reçu le sacrement de mariage.

6. L'attestation de préparation au baptême, signée par le prêtre du secteur paroissial concerné, si la préparation a été effectuée sur le lieu de résidence.

7. Un chèque dont le montant sera compris dans une fourchette allant de 100€ à 200€. (par baptême).

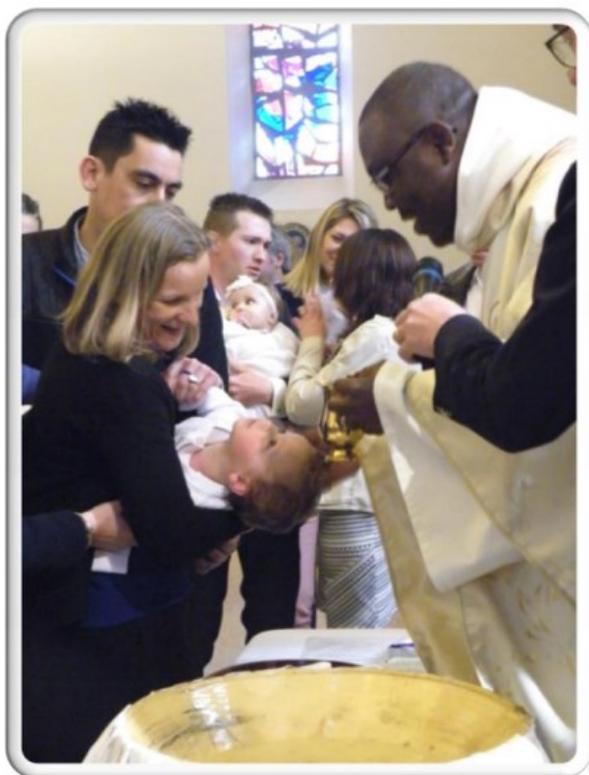
à l'ordre de la Paroisse Sainte-Marie.

C'est le casuel fixé par le diocèse.

Vous avez demandé le baptême pour votre enfant, l'Église s'en réjouit !

C'est dans votre regard de parents que votre enfant découvre peu à peu le reflet merveilleux de la vie et votre amour pour lui.

**Votre enfant est appelé à découvrir
qu'il est aimé de Dieu.**



Le baptême est le début d'une nouvelle vie, qui se laisse sans cesse, renouveler par l'Esprit Saint.

Le baptême nous fait frères de tous et fils et filles du même Père.



*« Je t'ai appelé par ton nom.
Tu es précieux pour moi car je t'aime.
Ainsi parle le Seigneur qui t'a créé,
qui t'a formé dans le sein de ta mère. »*

Isaïe 43,1

